



## PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



NON RATIFIÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT**, tenue le **17 décembre 2025**, à **19h29**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont :

Étaient présents les conseillères et conseillers **MANON GAUMOND, CLAIRE MAILHOT, LUCIE RIENDEAU, MARTIN LAVOIE, MATHIEU LYMBURNER ET PATRICK MÉTIVIER.**

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse **MICHELLE CHAMPAGNE.**

Monsieur **FRANCIS DORION**, directeur général, madame **CHRISTINE CHARTIER**, directrice générale adjointe, monsieur **STÉPHANE BROCHU**, directeur de la Direction des services administratifs et du soutien à l'organisation et trésorier, monsieur **STEVE MÉDOU**, directeur de la Direction de la gestion des actifs et des grands projets et Me **MARIE-PIER THERRIEN**, greffière adjointe étaient également présents.

<p><b>ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2025 À LA SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS 2026 – 2027 - 2028</b></p>
--

	<b>1.</b>	<b>PÉRIODE D'INFORMATION</b>
N.M.	1.1	Période d'information
2025-12-548	<b>2.</b>	<b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>
N.M.	<b>4.</b>	<b>PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
	<b>8.</b>	<b>AFFAIRES COURANTES</b>
	<b>8.1</b>	<b>DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU SOUTIEN À L'ORGANISATION</b>
2025-12-549	8.1.1	Appropriation d'un montant de 779 673 \$ pour le financement de projets d'investissements 2026
	<b>8.7</b>	<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>
2025-12-550	8.7.1	Contribution financière à Les Amis des sentiers de Bromont associée au maintien du service jusqu'à la signature de l'Entente de gestion du parc des Sommets (2026) à intervenir au plus tard le 31 janvier 2026
2025-12-551	<b>12.</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>

**N.M.**

### **PÉRIODE D'INFORMATION**

Intervention de la mairesse avant de début de la séance afin d'expliquer les points 8.1.1 et 8.7.1 inscrits à l'ordre du jour.



## PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT

**2025-12-548**

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR **PATRICK MÉTIVIER**  
APPUYÉ PAR **MATHIEU LYMBURNER**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 17 décembre 2025, tel que soumis.

**ADOPTÉE**

**N.M.**

### PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne ne se prévaut de la première période de questions.

**2025-12-549**

### APPROPRIATION D'UN MONTANT DE 779 673 \$ POUR LE FINANCEMENT DE PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2026

ATTENDU QUE le budget 2025 prévoyait un montant de 1 230 140 \$ pour payer des projets d'investissements;

ATTENDU QUE ces projets n'ont pas tout été réalisés en 2025;

ATTENDU QUE les projets, listés ci-dessous sont inscrits dans le plan triennal des immobilisations de 2026 :

Projet	Montant
Équipements incendie	33 439 \$
Équipements police	45 696 \$
Équipements aréna	14 500 \$
Équipements CTE	15 748 \$
Maintien d'actifs	61 995 \$
Travaux de stabilisation du barrage du centre équestre	45 000 \$
Travaux de remise en état barrage Lac-Bromont	94 489 \$
Réfection et mise aux normes de l'Hôtel-de-Ville	236 222 \$
Achat d'équipement spécialisé	72 000 \$
Canalisation de fossé	160 584 \$
<b>Total</b>	<b>779 673 \$</b>



## PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT

IL EST PROPOSÉ PAR **MANON GAUMOND**  
APPUYÉ PAR **LUCIE RIENDEAU**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur de la Direction des services administratifs et du soutien à l'organisation et trésorier à approprier un montant de 779 673 \$ à même les activités de fonctionnement de l'année 2025 pour le financement de projets d'investissements de 2026.

**ADOPTÉE**

### 2025-12-550

#### **CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LES AMIS DES SENTIERS DE BROMONT ASSOCIÉE AU MAINTIEN DU SERVICE JUSQU'À LA SIGNATURE DE L'ENTENTE DE GESTION DU PARC DES SOMMETS (2026) À INTERVENIR AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2026**

ATTENDU QUE l'organisme Les Amis des sentiers de Bromont est reconnu par la Ville de Bromont selon la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de loisirs de la Ville de Bromont;

ATTENDU QUE depuis 2021, la Ville de Bromont a confié la gestion des sentiers municipaux de son parc des Sommets à Les Amis des sentiers de Bromont pour assurer la gestion du parc des Sommets et le Pavillon d'accueil;

ATTENDU QUE l'Entente de gestion du parc des Sommets entre la Ville de Bromont et Les Amis des sentiers de Bromont (Entente de gestion) vient à échéance le 31 décembre 2025;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont approuvé par résolution (2025-10-447) le 1<sup>er</sup> octobre 2025, une prolongation et amendement de l'Entente de gestion pour une durée d'un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026 (Entente de gestion 2026);

ATTENDU QUE le conseil municipal procédera à l'adoption du budget 2026 en janvier 2026 et à la signature de l'Entente de gestion 2026 d'ici le 31 janvier 2026;

ATTENDU QUE dans l'intervalles, Les Amis des sentiers de Bromont souhaitent bénéficier d'une partie de la contribution financière prévue à l'Entente de gestion 2026 associée au maintien du service, ainsi qu'un montant pour le damage des sentiers du Vieux-Village;

IL EST PROPOSÉ PAR **MARTIN LAVOIE**  
APPUYÉ PAR **CLAIRE MAILHOT**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer une contribution financière à Les Amis des sentiers de Bromont pour un montant de 35 000 \$, plus les taxes applicables, associée au maintien du service, ainsi qu'un montant de 7 450 \$, plus les taxes applicables, pour le damage des sentiers du Vieux-Village, et ce, jusqu'à la signature de l'Entente de gestion 2026 d'ici le 31 janvier 2026.

D'autoriser le directeur de la Direction des services administratifs et du soutien à l'organisation et trésorier à approprier les montants nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense avant le 19 décembre 2025.

**ADOPTÉE**



## PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT

**2025-12-551**

### LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR **MANON GAUMOND**  
APPUYÉ PAR **CLAIRE MAILHOT**  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente séance soit levée, à 19h37.

**ADOPTÉE**

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
MICHELLE CHAMPAGNE, MAIRESSE

\_\_\_\_\_  
MARIE-PIER THERRIEN, GREFFIÈRE ADJOINTE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 19 janvier 2025.

\_\_\_\_\_  
MICHELLE CHAMPAGNE, MAIRESSE

\_\_\_\_\_  
MARIE-PIER THERRIEN, GREFFIÈRE ADJOINTE